



Intervention SNEP-FSU-91 à la réunion des secrétaires d'AS (4 sept 2019)

Tout d'abord, le SNEP-FSU vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée même si nous savons qu'elle nous réserve parfois de plus ou moins bonnes surprises. Et bienvenue à tous les nouveaux collègues.

Le sport scolaire est une préoccupation constante pour le SNEP-FSU. Il n'y a pas une instance de l'Éducation nationale, pas une rencontre avec l'Inspection EPS, pas une réunion avec les collectivités territoriales, où **le sport scolaire** ne soit évoqué et défendu par le SNEP-FSU. Comme tous les ans, c'est au titre de **co-administrateur de l'UNSS** que nous intervenons lors de cette réunion de rentrée pour vous faire partager notre appréciation sur quelques éléments de l'actualité du sport scolaire.

C'est par notre engagement, animateurs d'AS, présidents, cadres, secrétaires, parents et bien sûr les élèves, qu'il est aussi dynamique et qu'il connaît de très nombreuses réussites. C'est aussi parce qu'il a une structuration, une organisation et un fonctionnement original qu'il obtient de tels résultats. C'est à cette originalité que le SNEP-FSU est attaché. C'est cette originalité que le SNEP-FSU tient à conserver et renforcer.

A tous les niveaux de son organisation, le SNEP-FSU intervient de manière permanente pour que les moyens nécessaires à son fonctionnement soient à la hauteur de l'ambition que nous avons pour nos élèves. Car c'est bien d'eux, de leurs pratiques, de leur formation, de leur devenir dont il s'agit. Et c'est d'abord pour eux que nous nous impliquons tant.

De nouvelles élections cette année pour élire nos nouveaux représentant-e-s de nos AS91

Les élections UNSS représentent un moment important car elles déterminent qui siégera en tant que représentant-e des collègues dans les instances et donc qui portera la voix des AS, qui votera les projets et les budgets UNSS pour les 4 années à venir (2020 à 2024).

Au vu des éditions précédentes (on est autour de 25% de participation seulement !!!), le SNEP-FSU est intervenu à plusieurs reprises auprès du ministère de l'EN pour que la note de service qui encadre les élections soit plus claire et incite davantage les AS à participer aux élections. Nous avons été reçus le 20 mai dernier où nous avons demandé à être destinataires du projet de note afin de faire des propositions pour l'améliorer si nécessaire, toujours dans l'objectif d'encourager et de faciliter la participation au vote.

Nous avons reçu le projet mi-juillet et nous attendons toujours le retour de la version définitive suite aux propositions d'améliorations que nous avons faites.

Mais à ce jour la note de service n'est toujours pas parue au BO, il faudra donc attendre encore un peu pour avoir plus d'infos. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès parution.

Néanmoins on peut quand même envisager, au regard du projet reçu, que les comités directeurs des AS devront organiser les élections sur le mois de novembre pour élire leurs représentants dans les CD UNSS.

Les élections devraient se poursuivre en janvier pour les CRUNSS et en avril pour l'AG nationale. Dans le même temps le SNEP-FSU devra désigner ses représentants (2 pour les CD UNSS et CR UNSS ; 5 pour l'AG nationale) et cela va sans dire il continue de soutenir la liste : « Le sport scolaire un droit pour toutes et pour tous »

Le SNEP-FSU participe activement à toutes ces instances. Il ne se contente pas d'être assis, de lever la main et de faire de brèves déclarations générales. Il fait toujours des propositions concrètes et crédibles, propositions qui s'appuient sur ce que vous nous dites de vos difficultés, de vos projets et de vos ambitions pour vos AS. C'est parce que nous sommes sur le terrain, impliqués ensemble dans nos AS, que nous portons des exigences communes et que ~~nous votons de manière responsable~~ dans ces instances. Vous pouvez retrouver sur notre site national toutes nos interventions et propositions.

Pour conclure à propos des élections, nous insistons sur le fait qu'elles représentent un moment essentiel pour l'expression et le fonctionnement démocratique de l'UNSS. Nous invitons chaque animateur/animatrice d'AS à contribuer à leur réussite. La responsabilité de leur organisation et de leur bon déroulement lors de la 1^{ère} phase relève de la responsabilité des président-e-s des AS, soyons là pour les aider dans cette tâche ! Lors du CDUNSS du 5 juillet dernier nous avons demandé à notre DASEN adjointe qui présidait ce conseil d'adresser un courrier à tous nos président-e-s d'AS pour leur rappeler d'organiser ces élections.

Après ce temps consacré aux élections nous rappellerons rapidement quelques points sur lesquels le SNEP-FSU demeure extrêmement vigilant, pugnace et actif auprès des autorités académiques et nationales.

Les forfaits d'AS : On rappelle que tous les collègues, qu'ils soient à temps complet ou partiel, TZR, contractuels **doivent avoir le forfait 3h dans leur service hebdomadaire !**

(Décret du 07/05/14 et NS du 21/03/16 ; pour les stagiaires « mi-temps » c'est 3h sur le 1^{er} semestre, rappel : *le SNEP-FSU porte le mandat d'un retour au forfait 3h sur toute l'année pour ces stagiaires*).

Chaque année nous avons dans l'académie quelques situations de collègues se retrouvant sans forfait à la rentrée. Il suffit de le demander pour l'obtenir et avec l'appui du SNEP-FSU la démarche est facilitée ! **Suite aux baisses des DGH 2019 à Aix-Marseille, Nice, Toulouse les DASEN ont tenté d'attribuer les forfaits d'AS en fonction de calculs fantaisistes (nombre d'heures d'EPS, nombre de licencié-e-s à l'AS)** Mais suite aux interventions du SNEP-FSU ces situations ont pu être réglées. À Nantes le Rectorat proposait même à des collègues en poste sur 2 bahuts de faire 1h30 de forfait dans chaque établissement. On rappelle que le forfait 3h est insécable !

Le budget UNSS : Le SNEP-FSU a été partiellement entendu. Après une année de recul pour les crédits d'animation régionaux, le budget 2019 les augmente à nouveau, même s'ils restent en deçà de ce qu'on pourrait attendre au regard des efforts consentis par les AS avec l'augmentation de 10% du contrat dont les effets courent encore cette année. La licence n'augmentera pas en 19-20 et la politique de « com' » de l'UNSS a bougé puisque nous avons obtenu une réduction raisonnée et une réorientation des dépenses directement associée aux évènements et manifestations.

Les IMP des coordos de district : c'est toujours 251 IMP pour l'académie, réparties sur les 4 départements en fonction de critères spécifiques débattus et arrêtés en conseil régional. C'est pas mal mais au regard des tâches et des responsabilités croissantes de nos collègues coordos pour la gestion de nos districts, le SNEP-FSU continue de penser que cette dotation n'est plus suffisante et devrait être revue à la hausse.

Concernant le mercredi après-midi.

Nous sommes particulièrement inquiets à cette rentrée notamment dans les lycées

La réforme des lycées n'impose pas plus qu'avant de positionner des cours le mercredi après-midi, ni même les options facultatives EPS, il ne faudrait pas mettre en concurrence les options et l'engagement des élèves à l'AS.

La NS du 21/03/2016 fait toujours référence. Elle précise : *« dans tous les établissements, le chef d'établissement veille, en lien avec les enseignants d'EPS animateurs d'AS, à ce que les meilleures conditions soient réunies pour le déroulement des activités organisées dans le cadre du sport scolaire. La libération du mercredi après-midi, comme temps dévolu aux activités de l'association et aux compétitions organisées par l'UNSS est une des conditions nécessaires à l'existence et au développement du sport scolaire. »*. Utilisons-là pour qu'aucun mercredi ne soit confisqué aux élèves.

Enfin concernant les dotations SSS : Nous avons réussi pour 17-18 à maintenir la subvention de 1000 euros mais depuis l'an dernier les modalités d'attribution de cette subvention ont changé et c'est désormais au CA de décider de sa propre répartition d'une enveloppe allouée (1400 à 2800 euros / nbre élèves) pour financer différents projets (classe à horaire adaptée musique, action éducative particulière portée par le Conseil de vie collégienne.

Pour conclure, nous vous informons que le SNEP-FSU

- vous adressera mi-octobre un bulletin spécial sport scolaire qui retracera les moments forts du colloque « grand angle sport scolaire » que nous avons organisé l'an dernier et auquel quelque 500 personnes, dont la direction nationale de l'UNSS, ont participé
- vous invite à participer aux stages qu'il organise. Vous y serez toutes et tous les bienvenus-e-s. Stage Agir sur le budget (mardi 19 novembre) et Agir sur la DGH (lundi 16 janvier)
- Vous remercie par avance pour votre participation à la campagne « **Enquêtes EPS-AS 2019** »

En cas de difficultés dans votre établissement et quel que soit le sujet, n'hésitez pas à nous contacter rapidement.

Bonne rentrée à toutes et à tous, nous comptons sur votre contribution pour la réussite des élections UNSS et nous espérons vous compter parmi nos syndiqué-e-s car une profession engagée et rassemblée autour du SNEP-FSU, ça peut changer beaucoup !

Merci de votre attention.